



Le Sécur-Cité

Printemps 2013

Par Lyne Normandeau

Le mot de la coordonnatrice . . .

AGORA Anjou est arrivée !

Ça y est, la nouvelle bâtisse qui accueillera la Maison de Jeunes et Opération Surveillance Anjou est presque prête ! Notre déménagement est prévu pour la fin du mois...



AGORA Anjou c'est « Une entreprise d'économie sociale, propriétaire et gestionnaire d'un immeuble à vocation communautaire, qui participe activement au développement socio-économique d'Anjou ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté locale ».

Pour OSA, ça veut dire:

Être au cœur de sa clientèle et donner une plus grande portée à ses actions !

**Notez bien notre nouvelle adresse !
6937 avenue Baldwin**



Les activités de O.S.A sont réalisées grâce au soutien financier de l'arrondissement d'Anjou.



Dans ce numéro :

Dossier RAGE AU VOLANT: ne perdez pas les pédales !	2
Les abus envers les aînés, c'est inacceptable !	3
La violence conjugale	4



Dates/infos importantes

OSA est présentement à la recherche de bénévoles pour son nouveau projet TROTTIBUS.

Vous aimez les enfants ?
Vous aimez marcher ?
Impliquez-vous !



5 juin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Venez nous voir !
Pour toute information:

514 493-8216

Des numéros de téléphone utiles sur l'île de Montréal

Par JOSÉE LAGANIÈRE, agente sociocommunautaire au poste de quartier 46

Le 9-1-1 est le numéro de téléphone qu'il faut composer pour obtenir les services d'urgence tels que : police, incendie, ambulance, hydro-électricité, gaz naturel, travaux publics et garde côtière. Si vous composez le 9-1-1 par erreur, demeurez en ligne et informez le préposé qu'il s'agit d'une erreur. Ceci évitera de faire déplacer inutilement des ressources d'urgence pour vérifier si vous avez besoin d'aide. Le (514) 280-2222 est le numéro de téléphone qu'il faut composer lorsqu'une intervention policière est requise mais non urgente. Entre autres : accident et délit de fuite sans blessé, vol et fraude sans suspect, appels téléphoniques harcelants, vandalisme, dommages sur un immeuble ou un véhicule, obstruction par un véhicule d'une entrée privée ou d'une voie publique, véhicule abandonné. Le (514) 393-1133 est le numéro de téléphone d'Info-crime, si vous désirez signaler une activité illégale ou criminelle en toute confidentialité et de façon anonyme.

Le (514) 280-0146 est le numéro de téléphone du Poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal, à savoir l'arrondissement d'Anjou. Si vous désirez obtenir de l'information générale entre 9 h et 19 h, 7 jours sur 7.

Le 3-1-1 est le numéro de téléphone qu'il faut composer pour obtenir de l'information sur un service municipal non-urgent tels que : bibliothèque, parcs, compte de taxe et cueillette des déchets.



9-1-1

Urgence

280-2222

Intervention policière
non-urgente

393-1133

Info-Crime

280-0146

Poste de quartier 46

3-1-1

Services municipaux



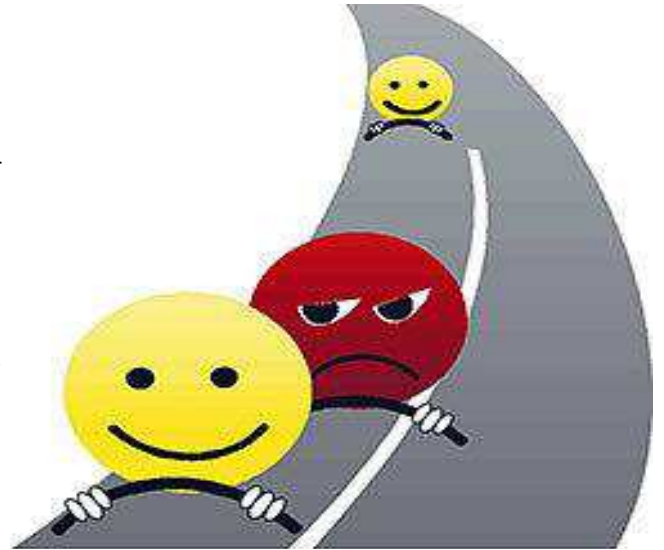
Dossier **RAGE AU VOLANT** : ne perdez pas les pédales !

L'agressivité au volant fait des milliers de victimes chaque année au Canada !

Les automobilistes font parfois face à des situations désagréables où un conducteur leur adresse des injures ou se montre agressif parce qu'il leur reproche leur façon de conduire. Une personne angoissée et frustrée peut devenir un conducteur agressif ou dangereux qui talonne les autres véhicules, roule trop vite ou ne cède pas le passage aux autres automobilistes.

La conduite dangereuse peut amener un automobiliste en colère à menacer le conducteur dangereux ou à prendre des mesures de représailles à son endroit.

En conduisant de façon prudente, on réduira les risques de conflits au volant et on rendra les routes plus sûres. Les experts recommandent de procéder comme suit pour éviter ces conflits :



- ◆ Planifiez votre déplacement. Les automobilistes qui ne savent pas où ils vont conduisent souvent de façon inégale et ne traitent pas les autres automobilistes avec égards.
- ◆ Efforcez-vous de ne pas vous laisser distraire par vos problèmes lorsque vous prenez le volant.
- ◆ Si vous vous sentez stressé, allez dehors et prenez lentement de grandes respirations ou écoutez de la musique qui vous détend.
- ◆ Dans la mesure du possible, ne conduisez pas pendant de longues périodes sans interruption. Arrêtez-vous après quelques heures pour faire une pause. Avant et pendant un long voyage, ne prenez pas de gros repas, car ils peuvent vous rendre léthargique.
- ◆ Faites preuve de courtoisie au volant et traitez les autres automobilistes avec égards. Aux intersections occupées et lorsque des voies de circulation convergent, cédez le passage aux autres automobilistes.
- ◆ Ne livrez pas concurrence aux autres automobilistes et ne prenez pas de mesures de représailles. Si vous n'êtes pas satisfait des compétences d'un autre conducteur, n'essayez pas de lui donner une leçon. Laissez à la police le soin de faire respecter les règles de la circulation.
- ◆ Ne vous sentez pas personnellement visé par les erreurs d'autres conducteurs.
- ◆ Ne klaxonnez que si cela est absolument nécessaire. Klaxonnez alors doucement.
- ◆ Si vous faites une erreur, excusez-vous. Vous réduirez alors les risques de conflit.
- ◆ Si un autre conducteur vous menace, restez dans votre voiture et verrouillez les portières. Si vous avez un téléphone cellulaire, appelez la police. Klaxonnez et allumez et éteignez rapidement vos phares pour attirer l'attention.
- ◆ Si vous croyez que quelqu'un vous suit, ne retournez pas à la maison. Rendez-vous à un poste de police ou dans un endroit public occupé.



« En 2010 on dénombrait au Québec 2 040 infractions à l'endroit des personnes âgées. »

Nature d'actes criminels recensés:

Voie de faits Menace

Vol qualifié Harcèlement

Intimidation Agression sexuelle

Extorsion Enlèvement

Séquestration Tentative de meurtre

Source: Gouvernement du Québec, Ministère de la sécurité publique

Les abus envers les aînés, c'est inacceptable !

Mais pourquoi certaines victimes de mauvais traitements ne dénoncent-elles pas les gestes commis à leur endroit ?

Bien que la maltraitance envers les aînés soit davantage médiatisée et fasse l'objet de campagnes de sensibilisation et de prévention, encore aujourd'hui, certaines victimes ne dénoncent pas leur abuseur. Pourquoi ?

La grande coupable, la peur ! Les personnes victimes d'abus sont souvent vulnérables. Dépendante des soins qu'elle requiert, la victime peut avoir peur d'être placée dans un foyer, abandonnée, privée de visite ou de contact avec ses petits-enfants, de causer des conflits dans la famille ou encore d'être victime de représailles ou de sévices plus graves.

Mais il n'y a pas que la peur. Le silence des victimes peut aussi être dû à l'ignorance. La personne peut ne pas se rendre compte de la gravité des gestes commis envers elle et ignorer les recours possibles ou les ressources dont elle dispose pour lui venir en aide.

Si vous êtes victime de mauvais traitements ou que vous êtes témoins de gestes inacceptables envers un ou une aîné(e), n'hésitez pas à demander de l'aide !

Ligne Aide Abus Aînés

1 888 489-ABUS (2287)

Service d'écoute, de soutien et d'information qui vise à briser le silence de l'abus envers les aînés

Disponible 7 jours par semaine, de 8h à 20h

En cas d'URGENCE, composez le 9-1-1

Brisez le silence

La violence conjugale

Et si c'était plus que de la chicane ?

Au Québec, depuis plusieurs années déjà, la violence conjugale est considérée comme un problème social et se doit d'être dénoncée.

Les conflits et les disputes ou malentendus font partie intégrante de la vie à deux. Mais lorsque ces « chicanes » deviennent plus fréquentes ou importantes, on peut se demander : comment différencier une chicane de couple de la violence conjugale ?

VIOLENCE CONJUGALE

Recherche du pouvoir sur l'autre ?
OUI

Utilisation de comportements violents envers l'autre, sous formes diverses, afin d'obtenir soumission.

L'intention?
POUVOIR ET CONTRÔLE

La violence est le moyen choisi pour arriver à obtenir le pouvoir. Il s'agit d'un acte prémédité. L'agresseur utilise des stratégies et des prétextes, pour parvenir à ses fins.

La persistance?
OUI

La violence persiste dans le temps et peut être définie par un modèle, car elle est cyclique et récurrente

Impact

Un conjoint veut le pouvoir à tout prix et l'autre doit s'y soumettre. Un des partenaires ressent les impacts de la crise : il y a une victime. L'impuissance et la peur s'installent.

S.O.S. violence conjugale

www.sosviolenceconjugale.ca

Aide aux personnes aux prises avec la violence conjugale

Accueil, écoute, orientation et référence vers des services spécialisés au moyen d'un service téléphonique confidentiel et anonyme

24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année

Sans frais: 1 800 363-9010



Dans la prochaine édition

En vélo en toute sécurité !

SECTION « Jeunesse »

CHICANE DE COUPLE

Recherche du pouvoir sur l'autre ?
NON

C'est l'expression d'un différend entre les partenaires. Le sujet est un enjeu, pas le pouvoir, même s'il y a possibilité d'une forte charge émotionnelle et de manifestation d'agressivité. Chacun essaie de convaincre l'autre.

L'intention?
CONVAINCRE

Un problème à résoudre est la cause du conflit et non le prétexte. L'intention est claire : convaincre l'autre. Les enjeux sont évidents et ce, pour les deux partenaires : on parle de transparence.

La persistance?
NON

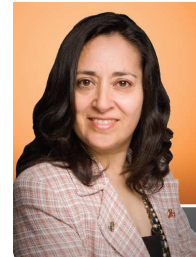
Le conflit est ponctuel, même si le sujet de la crise peut revenir. On ne parle pas de persistance ni de cycle.

Impact
Liberté d'action et spontanéité possible de part et d'autre.
Chacun s'exprime librement.

Tu penses être **victime** de violence conjugale, être **agresseur** ou tu as des questions concernant ce qui se passe dans ton couple ?
N'hésite pas à demander de l'aide ou de l'information.



Lise Thériault
Députée d'Anjou-Louis-Riel
Bureau de circonscription
7077, rue Beaubien Est, bureau 205
Anjou (Québec) H1M 2Y2
Téléphone : 514 493-9630
Télécopieur : 514 493-9633



Paulina Ayala
Députée d'Honoré-Mercier
7077, rue Beaubien Est
Bureau 216
Montréal (Québec)
H1M 2Y2
Tél. : 514 353-5044
Téléco. : 416 363-3050
paulina.ayala@parl.gc.ca
www.paulinaayala.npd.ca

NPD | npd.ca